

Saint-Maurice

INFO

{ JUIN 2019 }

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

◇ PROPRETÉ



P.8-10

◇ CULTURE



P.17

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Propreté / 8-10

Associations / 11

Fête des voisins / 12-13

Environnement / 14-15

Jeunes / 16

Musicales / 17

Paroles d'élus / 18

Infos pratiques / 19

VOS RENDEZ-VOUS

10^e MUSICALES DE SAINT-MAURICE

Du 14 au 16 juin

Église communale

CONSEIL MUNICIPAL

24 juin

Hôtel de Ville

QUARTIER D'ÉTÉ

Du 26 juin au 7 juillet

Place Montgolfier

Saint-Maurice INFO :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobe Stock- Service Communication, M. Génon, G. Ledig JP. Le Nai.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne





L'urgence climatique est un immense défi à relever. Chacun peut et doit y contribuer à son échelle. C'est le sens de notre engagement. Cette prise de conscience est ancienne à Saint-Maurice : depuis de nombreuses années, en effet, nous sommes engagés dans la préservation de nos espaces naturels, la réduction de la facture énergétique, le rejet des pratiques impactant notre milieu naturel ou le déversement des eaux usées dans la Marne. Il est parfois difficile d'expliquer pourquoi nos bordures de rue sont plus fréquemment la proie des herbes folles – que nos cantonniers s'emploient pourtant régulièrement à éliminer, depuis l'arrêt de l'utilisation de substances chimiques.

Cette profonde conviction me conduit à prendre de nouvelles mesures :

- intégration de Saint-Maurice à la Zone à Faibles Emissions (ZFE) visant à remplacer les véhicules les plus polluants, avec les réserves déjà émises quant à l'accompagnement financier de l'État et de la Métropole, et au traitement de la pollution de toute nature émanant des autoroutes,
- lancement d'un vaste chantier de mise en norme de notre assainissement rue du M^{al} Leclerc (sur les deux prochains étés) avec, pour les propriétaires concernés, la mobilisation d'importantes subventions de l'agence de bassin Seine-Normandie,
- ouverture d'un jardin partagé dans l'enceinte des Hôpitaux, qui permettra notamment, d'éduquer enfants et adultes à l'économie circulaire,
- modernisation amplifiée de l'éclairage public : des LEDs plus économes en énergie et plus résistantes se substituent aux anciennes lanternes,
- sécurisation des circulations douces, en particulier la piste cyclable de la rue du M^{al} de Lattre de Tassigny dans le courant de l'été, avec le soutien du Département du Val-de-Marne,
- le doublement de la part du bio dans les repas des cantines scolaires.

Préserver notre environnement au quotidien, c'est aussi en garantir la propreté. Dès ce mois-ci, différentes mesures vont entrer en vigueur pour améliorer le service que vous attendez de nous. Des moyens supplémentaires vont être mobilisés par la ville à la suite d'une étude approfondie et d'une concertation inédite : vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent. Mais cet effort doit être porté par tous : trop souvent des incivilités de toute nature viennent amoindrir le travail quotidien effectué par les agents de la commune. J'ai donc donné pour instruction à la police municipale de verbaliser les comportements irrespectueux : décharges sauvages, déjections canines, poubelles à demeure sur la voie publique. Je compte sur l'investissement de chacun.

L'été qui s'annonce sera donc encore très actif, indépendamment des travaux qui se préparent dans nos écoles et dans nos crèches. Mais il sera aussi placé sous le signe de la fête, du rire et de la culture. Dans quelques jours, le second Quartier d'été ouvrira ses portes place Montgolfier : vous y serez tous les bienvenus et je sais les enfants impatients de pouvoir s'y amuser. Et pour leur 10^e édition, les Musicales de Saint-Maurice, en l'église communale, vous proposent un programme exceptionnel dont les mélomanes sauront apprécier toute la richesse.

Je souhaite que vous puissiez profiter de toutes ces initiatives qui n'ont qu'un but : donner encore plus de sens au vivre ensemble qui fait toute l'originalité de notre commune.

Très cordialement,


Igor SEMO
Votre Maire

Bienvenue à Saint-Maurice

La traditionnelle réception des nouveaux habitants a eu lieu samedi 18 mai. La matinée a débuté par une visite de la ville en car accompagnée par l'archiviste Redha Zaouche qui a fait de nombreuses haltes afin de présenter notre patrimoine et notre histoire aux nouveaux venus. À l'issue de ce parcours, le Maire et les élus ont accueilli le groupe à l'Hôtel de Ville. Les invités sont repartis avec quelques petits cadeaux dont un sac « Nouvelle ville pour une nouvelle vie – Saint-Maurice » qui a eu beaucoup de succès.



Ateliers découverte du rucher

Bruno Fresne, assisté de Rolande Ducrocq, de l'association Les Happyculteurs, s'est rendu au centre de loisirs des Bords de Marne pour plusieurs ateliers de découverte de la vie du rucher. Les jeunes, ravis de revêtir la combinaison de l'apiculteur pour approcher nos amies les abeilles par petits groupes, ont posé de nombreuses questions. Un beau moment d'échange et de nature en cette journée ensoleillée !



Ravivage de la Flamme



Les membres du Conseil Municipal des Enfants ont eu l'honneur d'être conviés à la cérémonie du ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe. Accompagnés d'élus et de parents, les jeunes ont participé, comme cela se fait tous les soirs à 18h30 depuis 1923, à la cérémonie solennelle de ravivage de la flamme qui brûle au-dessus du tombeau du Soldat inconnu. Un geste citoyen qui restera gravé dans leur mémoire.

Commémoration

C'est sous une pluie battante que les élus de Saint-Maurice et de Charenton, les anciens combattants et de nombreux habitants se sont recueillis en mémoire de la Victoire et de l'Armistice du 8 mai 1945. Après un dépôt de gerbes au Monument aux morts de Saint-Maurice, le défilé a rallié l'Hôtel de Ville de Charenton à la place de l'Église où a eu lieu la cérémonie en présence de notre Député Michel Herbillon. Un banquet en l'honneur des anciens combattants et des veuves de guerre a clos cette émouvante journée.



Carnaval des sports

Les professeurs du service des sports ont choisi de fêter la fin de l'année sur le thème du carnaval. Les tableaux sportifs, tous plus colorés les uns que les autres, se sont enchaînés dans une ambiance joyeuse tout l'après-midi. Un grand bravo à tous, petits et grands, pour le travail accompli une fois de plus !



Bonnes fêtes

Deux réceptions cette année pour la fête des mères mauritiennes : une pour les mamies et une pour les mamans. Les résultats du concours de dessins de l'AGF ont été révélés lors de la réception des mamans. Les enfants, qui ont réalisé de magnifiques dessins sur le thème « Sauvons notre planète », ont tous été récompensés. De sympathiques moments que le Maire, Igor Semo, Hélène Coupé, maire adjoint chargée de la vie citoyenne et de la médiation et Krystina Béhète, maire adjoint chargée des solidarités et des seniors, n'auraient pas voulu manquer !

Travaux d'assainissement rue du Maréchal Leclerc

Dans le cadre de la dépollution de la Marne, le Territoire Paris Est Marne&Bois va réaliser d'importants travaux d'assainissement rue du Maréchal Leclerc dans la portion comprise entre la rue Maurice Gredat et l'échangeur des Canadiens. Ceux-ci visent à éliminer les rejets d'eaux usées dans le Bras de Gravelle avec en vue, notamment, la reconquête de la baignade en Marne.



Les parcelles encore non raccordées sont invitées à s'y connecter. Elles pourront bénéficier des subventions mobilisées par le Territoire auprès de l'Agence de l'Eau. Le reste à charge par branchement qui en résultera sera précisé après les visites sur place.

Une réunion publique a été organisée le 3 juin dernier afin d'informer les riverains des prochains aménagements et phasages des travaux :

Zone 1 : du n°38 au n°44 Leclerc du 11 juin au 19 juillet 2019

Zone 2 : au niveau du n°76 Leclerc du 22 juillet au 16 août 2019

Zone 3 : du n°90 au n°102 Leclerc durant l'été 2020

Zone 4 : du n°106 au n°120 Leclerc du 11 juin au 16 août 2019

Zone 5 : au niveau du n°126 Leclerc du 5 au 23 août 2019

Zone 6 : au niveau du n°158 Leclerc du 29 juillet au 9 août 2019

Zone 7 : au niveau du n°176 Leclerc du 22 juillet au 2 août 2019

Pour le bon déroulement des travaux :

- la circulation routière sera restreinte avec la mise en place d'alternats au droit de chaque zone.
- la circulation piétonne sera déviée sur le trottoir opposé au chantier.
- le stationnement sera neutralisé devant chaque zone de chantier.

Les
échos
du



Christian Cambon élu président de la délégation parlementaire au renseignement



Christian Cambon a été élu jeudi 16 mai président de la délégation parlementaire au renseignement. Cette délégation est composée de quatre sénateurs et de quatre députés et a pour mission de contrôler l'action du Gouvernement en matière de renseignement et d'évaluer la politique publique en ce domaine. Ses travaux sont couverts par le secret de la défense nationale.

Chaque année, la délégation établit un rapport public dressant le bilan de son activité. Ses recommandations et ses observations sont adressées au Président de la République ainsi qu'au Premier ministre.

Résultats des élections européennes



Inscrits	Votants	Exprimés
8249	4354	4263
Nuls	Blancs	Participation
53	38	52,78 %

Compte tenu du nombre très important de listes, les résultats sont consultables sur www.ville-saint-maurice.com

Le logement social à Saint-Maurice

Depuis de trop nombreuses années, l'accès à un logement abordable en Île-de-France est devenu un véritable parcours du combattant pour de nombreux habitants. Prix des loyers élevé dans le parc privé, délais d'attente très longs pour avoir un logement social, vous êtes nombreux à interpeller la municipalité sur ces problématiques qui rongent le quotidien et ne permettent pas une vie familiale épanouie. Pourtant à Saint-Maurice, ce n'est pas l'engagement qui fait défaut pour modifier cette réalité. La commune poursuit ses efforts en la matière grâce à plusieurs opérations de réhabilitation et compte désormais 23,8% de logements sociaux.



Sur chaque programme de logement social, il existe différents contingents: ville, préfecture mal logés, préfecture fonctionnaires, bailleurs sociaux et 1 % patronal. Ces différents organismes bénéficient de logements pour lesquels ils proposent des candidats. **La Ville possède uniquement un droit de désignation pour les logements dont elle est réservataire soit 330 logements sociaux sur les 1513.** Ce chiffre a considérablement diminué depuis que l'État a cessé de déléguer une partie de son contingent.

Comment faire une demande de logement social ?

Les demandeurs de logement social doivent obligatoirement remplir un formulaire unique de demande, valable pour toute l'Île-de-France, quel que soit le service auquel ils s'adressent. Le formulaire est disponible auprès des guichets enregistreurs (mairie, bailleur social et certaines associations) ou sur www.demande-logement-social.gouv.fr. Ce portail donne toutes les informations utiles et permet de déposer la demande, de la renouveler ou de la modifier. La demande est valable un an. À l'issue de l'enregistrement de votre demande, vous recevrez un numéro unique régional.

Comment est attribué un logement social ?

L'attribution d'un logement s'effectue au sein d'une « commission d'attribution ». Composée de représentants du bailleur, de la commune et de l'État (exemple : CAF), elle se réunit à intervalles réguliers et examine les dossiers des candidats répondant aux critères pour chaque logement disponible.

En raison du nombre important de demandes par rapport au nombre de logements libérés, l'attribution d'un logement social peut prendre plusieurs années selon le type de logement demandé et les revenus.

Quand il s'agit d'un appartement qui fait partie du « contingent » Ville, la commission choisit le futur locataire parmi les dossiers proposés par la mairie ; quand il s'agit d'un appartement du contingent de la préfecture, elle choisit parmi les dossiers présentés par la préfecture, etc.

C'est la commission d'attribution présidée par le bailleur qui décide quel candidat sera retenu sur un logement social et non le maire. Environ 900 demandes sont en attente.



Igor Semo

Maire de Saint-Maurice, Vice-président du Territoire Paris Est Marne et Bois

le Conseil municipal

et Nathalie Peynègre

Directrice générale des Hôpitaux de Saint-Maurice

ont le plaisir de vous convier

à l'inauguration du Square Denise Legrix

mercredi 19 juin 2019 à 11h

Rendez-vous à l'angle de l'avenue de Gravelle et de la rue du D^r Decorse



La Ville de Saint-Maurice est heureuse de rendre hommage à Denise Legrix, artiste-peintre née dysmélrique, marraine de l'opération Espoir à l'origine de la création de l'Institut National de Réadaptation des Hôpitaux de Saint-Maurice.



PROPRETÉ NOUS AGISSONS!

Chaque année, la Ville de Saint-Maurice dépense 750 000 euros pour la propreté. 11 agents travaillent tous les jours pour entretenir les trottoirs et chaussées, vider les corbeilles, enlever les petits déchets... Malgré le contexte de baisse des dotations de l'État et donc des ressources municipales, la Ville renforce son action en la matière à travers un nouveau plan propreté qui sera mis en œuvre dès le 17 juin. Ce dernier est le fruit d'une concertation menée avec les habitants (via un questionnaire dans le Saint-Maurice Info et sur le site internet) et du diagnostic élaboré par un cabinet spécialisé. Vous assurer un niveau de propreté urbaine satisfaisant passe par une organisation plus performante des équipes et l'acquisition de matériel. Pour autant, ce n'est pas qu'une question de moyens mis en œuvre, cela vous concerne aussi, car moins de déchets jetés sur l'espace public, ce sont des interventions en moins à effectuer. C'est pourquoi la Ville lancera à la rentrée une campagne de communication et de prévention qui inclura la diffusion d'un guide des bonnes pratiques. Elle mettra également en œuvre des opérations de verbalisation ciblées et publiera périodiquement un indice de salissure pour suivre l'évolution de la propreté dans notre Ville.

VOICI LES PRIORITÉS QUI RESSORTENT DU SONDAGE RÉALISÉ AUPRÈS DE LA POPULATION :

- | | | | | | |
|----|--|----|--|----|----------------------------|
| 1+ | de sanctions (verbalisation des incivilités) | 2+ | d'actions de sensibilisation aux comportements adaptés | 3+ | de moyens humains |
| 4+ | d'aménagements et de mobiliers urbains | 5+ | de moyens mécanisés (laveuses, aspirateurs) | 6+ | de ramassage d'encombrants |

RÉORGANISATION DES ÉQUIPES ET DES SECTEURS D'INTERVENTION

RÉORGANISATION DES SECTEURS D'INTERVENTION

Ces secteurs d'intervention seront couverts par plusieurs agents en mode optimisé ou en mode dégradé en cas d'absence. La journée des équipes sera organisée en fonction des priorités.

Augmentation des fréquences des contrôles conjoints cantonnier/chef de service sur le terrain.



DE NOUVEAUX HORAIRES PLUS ADAPTÉS

Démarrage plus tôt le matin en semaine et organisation modulée le week-end : samedi (8h-13h) et dimanche (9h-13h).

CONSTITUTION DE BRIGADES SPÉCIFIQUES

En fonction du passage du train de lavage et des opérations saisonnières : ramasser des feuilles mortes à l'automne, dégager la neige en hiver ou encore nettoyer la voirie suite aux diverses manifestations. Les équipes s'adapteront aux événements qui rythment la vie de notre commune.

OPÉRATIONS « GRAND NETTOYAGE » D'UN QUARTIER

Des actions ciblées de nettoyage approfondi seront menées semestriellement : balayage renforcé, suppression de la mousse sur les trottoirs, enlèvement des graffitis et de l'affichage sauvage, entretien du mobilier urbain, nettoyage des places de stationnement et de la chaussée... L'objectif est d'assurer un entretien maximum d'un secteur choisi, tout en sensibilisant les riverains à respecter le niveau de propreté atteint.

La première opération est prévue en octobre 2019 sur le secteur place Jean Jaurès/Hôtel de Ville/sortie d'autoroute.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES VILLES POUR LA PROPRETÉ URBAINE (AVPU)

L'AVPU permettra à la commune de disposer d'un référentiel de suivi des indicateurs de propreté.

DES SERVICES MIEUX ÉQUIPÉS

Pour aider les agents à relever le défi de la propreté, la Ville a acquis de **nouveaux matériels** : 2 gluttons (aspirateurs électriques de déchets urbains), 1 souffleur et des vêtements (parkas, pantalons, chaussures...) pour un budget de 42000€.

ADAPTATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS À PARTIR DU 16 SEPTEMBRE

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : CHANGEMENT DE FRÉQUENCE

La collecte des déchets ménagers aura lieu quatre fois par semaine au lieu de cinq actuellement : **lundi matin, mercredi matin, vendredi matin et samedi matin**. Pourquoi ce changement ? Nous avons constaté que lors de la collecte du jeudi de nombreux bacs étaient à moitié vides. Or, chaque ramassage mobilise le même nombre de camions. Une collecte en moins c'est moins de poubelles sur les trottoirs, moins de camions poubelles aux heures de pointe, et bien sûr, moins de carburant consommé et donc de CO2 rejeté dans l'atmosphère.

AMÉLIORATION DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le **lundi matin (au lieu du mardi)** et mise en place d'un service d'appel pour éviter la prolifération des dépôts sauvages. Contactez le territoire au 01 48 71 59 13 (intervention dans un délai de 72h).

COLLECTE DES DEEE* ET DES DÉCHETS TOXIQUES

2 fois par mois (Montgolfier, Panoramis et au marché Émile Bertrand en alternance). *DEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

COLLECTE DU VERRE

Le mardi matin.

COLLECTE DES EMBALLAGES

Le mardi matin.



LA PROPRETÉ EN CHIFFRES



750 000 €

de BUDGET ANNUEL
soit 50 € par habitant



100
corbeilles à
PAPIER

18



TOUTOUNETS



15

CHARIOTS à cantonniers

13 km de VOIES
à nettoyer toute l'année



11
AGENTS



9
SOUFFLEURS à feuilles
thermiques et 2 électriques



5
VÉHICULES



3
ASPIRATEURS à
déchets dont 2 gluttons

OPTIMISATION DU TRAIN DE LAVAGE

La prestation est maintenue : toutes les rues de la ville continueront à être nettoyées une fois par semaine par le train de lavage mécanisé mais le dispositif va être adapté suite à un diagnostic réalisé sur le terrain. 2 secteurs géographiques ont été identifiés :

- **SECTEUR MONTGOLFIER** : passage le lundi matin sauf rue du Maréchal Leclerc côté Bois de Vincennes (1000 mètres linéaires inutiles) et avenue Saint-Maurice du Valais en raison de la configuration de la voie et des travaux en cours.

- **SECTEUR PLATEAU** : passage le vendredi matin avec utilisation du jet en parapluie pour les rues commerçantes afin d'éviter de salir les vitrines des magasins.

Pour les rues dont la configuration ne permet pas une évacuation totale des déchets, une opération de « soufflage » préalable au passage du train de lavage sera organisée : le jeudi rues de la Pompe, Amandiers, Saules et Sureaux et le vendredi matin avenues de Tassigny et de Verdun, rues Damalix et Val d'Osne.



SENSIBILISATION DE LA POPULATION

Lancement d'une **campagne de communication** à la rentrée afin de sensibiliser les Mauritiens aux bons gestes de propreté et publication d'un **guide des bonnes pratiques**.

ACTIONS CONTRE LES INCIVILITÉS

Même si de nombreux Mauritiens sont respectueux du domaine public, certains d'entre eux, ne jouent malheureusement pas le jeu, notamment en termes de déjections canines, de respect des jours de sortie des ordures ménagères, de dépôt des encombrants dans la rue... Suite à la consultation lancée en début d'année, la municipalité a pris des arrêtés afin de lutter contre ces incivilités.

SANCTION DES DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont **strictement interdits et sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €**. Au-delà des problèmes d'hygiène, de pollution visuelle et olfactive qu'ils génèrent, ils vous exposent à des matériaux pouvant être dangereux. Parce qu'ils encombrant la voirie, ces dépôts peuvent aussi provoquer des chutes et imposent un travail difficile de nettoyage de l'espace public.

LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

18 Toutounets (totems verts comprenant des petits sacs en plastique) sont placés dans les différents quartiers, sur les itinéraires de promenade les plus empruntés, pour vous permettre de ramasser les déjections de votre chien (emplacements disponibles sur www.ville-saint-maurice.com). Alors, plus d'excuses : **pour préserver trottoirs, espaces verts et squares, adoptez les Toutounets**. À défaut vous risquez désormais une amende de 68 € (majorée à 450 €).

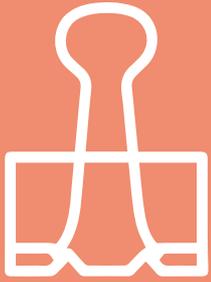
LUTTE CONTRE LES CONTAINERS LAISSÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Afin d'éviter que les conteneurs restent trop longtemps sur les trottoirs, il est recommandé de les sortir la veille de la collecte (dès 20h) et de les rentrer après le passage des bennes à 12h. **Les habitants qui ne respectent pas cette règle encourtent une contravention de 3^e classe**.

Un accompagnement et / ou une aide financière à la création d'un local dédié sont prévus pour les petites copropriétés en difficulté.

DÉFENSE DE DÉPOSER
DES ORDURES
ET ENCOMBRANTS
SOUS PEINE D'AMENDE
SELON LES ARTICLES
R635-8, R632-1 ET
R610-5 DU CODE PÉNAL





agenda des associations

**SAMEDI 15 JUIN
DE 10H À 18H**

Inauguration et journée portes ouvertes du Tennis Club de Saint-Maurice

Venez rencontrer l'équipe, participer, jouer et tester votre niveau ! Adhésion offerte pour toute inscription lors de la journée portes ouvertes.

tcsm94410@gmail.com ou
07 67 77 14 55

• Espace sportif extérieur, 9 avenue de la Villa Antony.

**SAMEDI 15 JUIN
À 15H**

La Mauricette

2^e édition de la course relais handi-valides des Hôpitaux de Saint-Maurice qui réunit les familles, les patients et les professionnels de l'établissement. Départ à 15h dans la cour d'honneur. Venez encourager les participants !

<http://www.hopitaux-saint-maurice.fr/HSM-Toute-l-actualite>

• Hôpitaux de Saint-Maurice, 14 rue du Val d'Osne.

**DIMANCHE 16 JUIN
À 14H**

Battle Hip Your Hop

L'association mauritienne Hip Your Hop présente la 4^e édition de son battle. Venez découvrir les danses hip hop à

travers une compétition regroupant des danseurs de tous âges. Spectacle tout public. Bonne ambiance assurée !

www.hipyourhop.fr
Entrée : 8€ adultes / 5€ enfants.

• Espace Delacroix, 27 rue du Maréchal Leclerc.

LES 21 ET 22 JUIN

Portes ouvertes et détection de la SMAJ

Venez découvrir le futsal avec la SMAJ au Verseau.

Journées portes ouvertes :

- U8/U9 de 18h à 19h30 vendredi 21 juin
- Baby (4/5 ans) de 13h à 14h et U6/U7 de 14h à 15h samedi 22 juin

Journées détections :

U10/U11 de 18h à 19h30 et U12/U13 de 19h30 à 20h30 vendredi 21 juin

• Espace sportif "Le Verseau", 30 rue du Maréchal Leclerc.

DIMANCHE 23 JUIN

Brocante Montgolfier

Le Comité des Fêtes vous attend pour sa traditionnelle brocante du quartier Montgolfier (parking Véolia). Emplacements numérotés et délimités au sol (2 m linéaires x 1,50 m).

Tarifs : 20 € pour les particuliers et 22 € pour les professionnels. Bulletins d'inscription et permanences les samedis 8 et 22 juin de 10h à 12h et les jeudis 12 et 20 juin de 16h30 à 19h au kiosque à journaux de la place Montgolfier.

07 69 70 53 80 ou
cdf94410@gmail.com
<http://cdf94410>

• Quai Bir hakeim (parking Veolia).

**SAMEDI 29 JUIN
À 20H**

**DIMANCHE 30 JUIN
À 16H**

Spectacles

L'Association Libre en Scène présente "Un petit jeu sans conséquence" de Philippe Dell et Gérard Sibleyras suivi de "Hortense a dit je m'en fous" de Georges Feydeau.

Renseignements : 06 83 22 54 51

• Théâtre du Val d'Osne, 49 rue du Maréchal Leclerc.
Entrée libre.

et aussi ...

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Forum des associations

• Mini stade en face du centre sportif.





2019



la fête des voisins

L'intégralité des photos sur
www.ville-saint-maurice.com



Environnement Saint-Maurice pleinement engagée

Depuis plusieurs années la municipalité mène une politique active en faveur du développement durable. Une démarche qui passe certes par une préservation du cadre de vie, une limitation des impacts, mais également par l'adoption d'engagements responsables. Zoom sur ces nouvelles mesures.

Prise de l'arrêté ZFE

Signature par le Maire Igor Semo de l'arrêté instaurant la mise en place d'une Zone à Faibles Emissions (ZFE) à Saint-Maurice (à l'intérieur de l'A86). Cette mesure restreindra, à partir du 1^{er} juillet 2019 (verbalisation à compter de fin juillet 2021), la circulation des véhicules les plus polluants (crit'Air 5 et non classés).

Mise en conformité de l'assainissement rue du Maréchal Leclerc

Installation d'un réseau de collecte des eaux usées par le Territoire Paris Est Marne&Bois. Les 23 parcelles encore non raccordées, qui déversent leurs eaux usées dans le Bras de Marne, sont invitées à s'y connecter. Elles pourront bénéficier de subventions mobilisées par le Territoire auprès de l'Agence de l'Eau.

Nouveaux investissements dans les LEDs et gestion économe de l'éclairage public

Remplacement des vieilles ampoules obsolètes et énergivores par des LEDs. Réduction de l'éclairage public de quelques lux entre 23h et 5h afin de diminuer la consommation énergétique, préserver l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et lutter contre la pollution lumineuse.

Collecte des bio-déchets

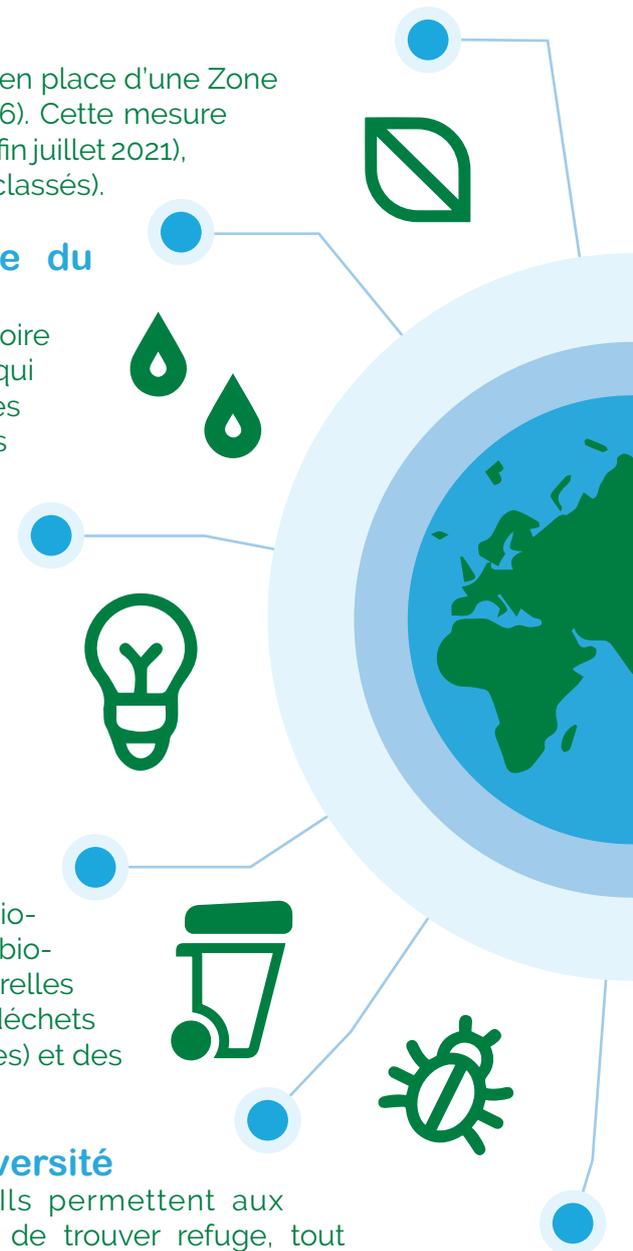
À compter du mois de septembre, des collecteurs de bio-déchets seront disponibles sur le Plateau et Montgolfier. Les bio-déchets sont des déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et des déchets verts du jardin (feuilles mortes...).

Mise en place d'hôtels à insectes pour la biodiversité

Cinq hôtels à insectes ont été installés en mai 2019. Ils permettent aux coccinelles, abeilles, guêpes, papillons et pincés-oreilles de trouver refuge, tout particulièrement lors de la saison froide, et de pouvoir se reproduire dans de meilleures conditions. Fabriqués par les services techniques, ces abris sont composés entièrement de matériaux de récupération non traités (bois, bambous, pailles, graminées, branches, briques alvéolées...).

1^{ère} phase de mesure de la pollution de l'air dans les bâtiments publics

Mise en place de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et établissements scolaires.





Bords de Marne



Bus 77



Velib'



Hôtels à insectes



Potager participatif



Écopâturage jardin partagé

Nouvelle ligne de bus 77

Une nouvelle ligne de bus relie désormais le RER de Joinville-le-Pont à la Gare de Lyon en desservant notamment l'avenue de Gravelle, la Porte de Charenton et la Gare de Bercy. Choisir les transports en commun réduit notre empreinte écologique et contribue à l'amélioration de la qualité de l'air.



Aménagement du parcours cyclable de Lattre de Tassigny

Travaux d'aménagement et de sécurisation de la piste cyclable dans le courant de l'été en partenariat avec le Département.



Création d'un jardin partagé

Réalisation d'un jardin partagé par l'association « Les semeurs du Pont » et la Ville sur une parcelle des Hôpitaux de Saint-Maurice afin de sensibiliser les habitants à l'environnement et au développement durable.



Création d'un potager participatif hors sol

En partenariat avec l'association Loc'ensemble sur les terrasses du 7-25 de la rue du Maréchal Leclerc. Les 240 familles disposeront d'un espace pour jardiner.



Programmation des travaux d'isolation thermique du centre sportif

Isolation thermique des façades afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.



Passage de deux à trois stations Vélib'

Dans sa politique en faveur des circulations douces, la Ville s'est dotée de 3 stations Vélib'.



Reprise du chantier des murs anti-bruit et végétalisation des murs existants

Reprise à partir du 15 octobre 2019 de la construction de l'écran acoustique en béton de bois en bordure de l'A4 le long du chemin de halage et végétalisation des murs existants.

Participation à la Journée mondiale de l'environnement

Sensibilisation de la population à la préservation de la biodiversité et du développement durable (nettoyage de printemps des Bords de Marne, distribution des bulbes qui ont déjà fleuri les espaces verts, nombreux stands d'information et divers ateliers).

Doublement de la part du BIO dans la restauration scolaire

Passage de 25% à 50% de la part des repas BIO dans le prochain appel d'offres.

EN BREF

Futurs diplômés, venez réviser à la médiathèque !

La médiathèque Delacroix ouvre ses portes aux élèves qui souhaitent réviser le brevet ou le baccalauréat en toute tranquillité jusqu'au 15 juin 2019. Des horaires élargis, de la documentation spécifique et des ordinateurs seront à leur disposition dans un environnement propice à la concentration.

Horaires : **mardi, jeudi et vendredi de 10h à 19h, mercredi de 10h à 18h et samedi de 10h à 17h.**

Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du Maréchal Leclerc

Vacances sportives

Le service municipal des sports organise cet été un stage sur le thème des sports de plein air pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Au programme : jeux d'adresse, accrobranche, sortie vélo, jeux de plein air, etc.

Dates : **du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet et du 22 au 26 juillet 2019.**

Inscriptions au 01 45 18 82 50.

Bourse pour les jeunes partant à l'étranger dans le cadre de leurs études

De nombreux cursus étudiants nécessitent la poursuite d'études à l'étranger durant une certaine période. Ces formations sont un enjeu essentiel à l'obtention ou la validation du cursus mais impliquent une charge financière très importante.

Afin d'aider les jeunes étudiants mauritiens à s'installer dans le pays étranger de leur choix, **le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Maurice leur propose une bourse d'un montant pouvant aller jusqu'à 300 euros, renouvelable une fois.**



Critères d'admissibilité

- Résider sur la commune depuis au moins 1 an,
- Avoir entre 18 et 25 ans révolus à la date de dépôt du dossier,
- Être de nationalité française ou faire partie de la CEE, ou avoir un titre de séjour en cours de validité.
- Être étudiant ou en cours de formation professionnelle,
- Présenter son projet personnel en motivant l'intérêt de partir faire ses études à l'étranger.

Liste des documents à fournir et retrait des dossiers auprès de la direction des Solidarités en Mairie.
Renseignements au 01 45 18 80 71.



Semaine de la presse

Les élèves de cm2 de l'école du Centre ont participé à la 30^e Semaine de la presse et des médias dans l'école. Cette activité d'éducation civique avait pour but de les aider à comprendre le système des médias, à former leur jugement critique et à développer leur goût pour l'actualité. Les enfants ont participé à de nombreuses animations autour de ce thème : découverte des métiers de la presse, analyse, hiérarchie et vérification des informations, ateliers d'écriture, etc. Voici les textes rédigés par les journalistes en herbe :

« Une sortie inoubliable - Les élèves de cm2 de l'école du Centre sont allés toute une journée au musée de la Grande Guerre à Meaux le 11 avril dernier. Après la participation aux commémorations du 11 novembre 2018, cette sortie poursuivait le travail de mémoire lié au Centenaire 1914- 1918. Visite guidée « Les animaux dans La Grande Guerre » et visite libre, entrecoupées d'un pique-nique : ce fut une journée de classe parfaite ! »

« Une matinée au Palais du Luxembourg - Les élèves de cm2 de l'école du Centre ont visité le Sénat le 19 avril grâce à l'invitation du Sénateur Christian Cambon, maire de Saint-Maurice pendant 27 ans. Monsieur Semo et Madame Coupé ont accompagné le groupe avec grand plaisir. Visiter le Sénat est un moment exceptionnel et les enfants sont revenus à l'école enchantés. Certains espèrent y retourner un jour ... en tant que sénateur ou sénatrice bien sûr ! »



©Jean-Baptiste Millot



©Jean-Baptiste Millot



©Didier Bonnel



©Jean-Baptiste Millot

10^e Musicales de Saint-Maurice

Pour cette nouvelle édition "les Musicales de Saint-Maurice" font la part belle aux jeunes interprètes. Jonathan Fournel, Victor Julien-Laferrière, le quatuor Psophos, Romain Leleu, François Dumont... viendront fêter les 10 ans du festival. Le samedi 15 juin 2019 à 22h15 un concert sera offert dans la cour de la maison natale d'Eugène Delacroix, Djordje Radevski, au piano et Louis Caratini, récitant, se retrouveront pour un concert lecture autour de Chopin et George Sand. Au programme de cette édition :

Vendredi 14 juin à 20h30

Jonathan Fournel – *piano*
Quatuor Psophos
Antoine Sobczak - *contrebasse*
Mendelssohn, Chopin

L'un des plus beaux concertos pour piano interprété par un pianiste délicat, formidablement brillant, accompagné par un merveilleux quintette.

Église communale
59 rue du Maréchal Leclerc
Tarifs : 10 € - 6 €

Concert anniversaire Samedi 15 juin à 22h15

Djordje Radevski – *piano*
Louis Caratini – *récitant*
Chopin, Listz, Sand

Fermez les yeux, vous êtes chez Eugène Delacroix, Chopin est au piano, George Sand murmure ses correspondances...

Esplanade de la médiathèque Delacroix
Gratuit - Concert en partenariat avec Ouvrons les guillemets.

Samedi 15 juin à 20h

Victor Julien-Laferrière - *violoncelle*
Quatuor Tchalik
Bach, Schubert

Les Tchalik séduisent par l'homogénéité de leur son et leur grande complicité, complicité partagée avec le jeu naturel, méditatif, sans effet de manche de Victor Julien-Laferrière. L'explosion de la jeunesse.

Église communale
59 rue du Maréchal Leclerc
Tarifs : 15 € - 10 €

Dimanche 16 juin à 18h

Romain Leleu - *trompette*
François Dumont - *piano*
"Trumpet virtuoso"
Chopin, Enesco, Charlier...

Les deux musiciens espiègles ont construit un programme de haute voltige, tout en agilité.

Église communale
59 rue du Maréchal Leclerc
Tarifs : 15 € - 10 €

**Pass
3 concerts
30 €/20 €**

Billetterie : 01 45 18 82 16, www.ville-saint-maurice.com

La réforme du stationnement • adaptation et équité

La décision de généraliser le stationnement payant à Saint-Maurice, courant juin, -remise à septembre sur le tronçon de la rue du Mal Leclerc à l'Hôpital Esquirol suite à d'importants travaux d'assainissement en juillet et août - parachève l'application de la loi de « dépenalisation » du stationnement au 1^{er} janvier 2018 qui confie aux communes la gestion du stationnement, sur la base d'une redevance d'occupation du domaine public.

Faute de trouver une réglementation adaptée à leurs besoins, la solution prescrite aux communes est le passage en zone bleue de toutes les zones non réglementées, c'est-à-dire un stationnement limité à 90 minutes dont le dépassement serait sanctionné par une amende de 35 €, à chaque constat !

Or, fort des échanges intervenus au cours des quatre dernières réunions publiques de janvier et des doléances répétées des riverains des quartiers non réglementés (Panoramis, Villa Antony, Mal Leclerc, Vacassy/Cimetière) face à l'impossibilité de trouver une place de stationnement aux abords du domicile, la Ville a retenu la solution éprouvée depuis de longues années sur le Plateau, sur le Pont et à Montgolfier : la généralisation de la zone orange, assortie du bénéfice d'abonnements résidentiels

modiques pour les Mauritiens et ceux qui exercent une activité à Saint-Maurice.

Même pertinent et expliqué, ce choix ne recueillera probablement pas l'unanimité.

Il pourrait même être perçu comme un moyen détourné d'augmenter les impôts locaux. Ce serait oublier les plus de 100 000 € d'équipement en horodateurs supplémentaires investis par la Ville et l'alourdissement proportionnel des dépenses d'entretien et de surveillance.

En termes d'équité fiscale, au delà de l'équité territoriale, relevons que ceux qui ne se reposent pas uniquement sur la voirie pour stationner leurs véhicules paient taxes foncières et taxes d'habitation sur les emplacements ou les box dont ils sont propriétaires.

ALAIN GUÉTROT
1^{er} maire-adjoint

Chargé du cadre de vie (propreté,
environnement, voirie)
et de la ville numérique

Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr



Quartier d'été, tout l'été ?

Pour la deuxième année, Saint-Maurice vivra « quartier d'été » inaugurant la période des congés. Pour la deuxième année je poserai la question sur sa conception: doit-on considérer « quartier d'été », comme une fête de l'été, sur un peu plus d'une semaine, ou comme une animation sociale culturelle, sportive, et festive qui dure tout l'été, pour un coût identique ? En effet 1 français sur 3 ne part pas en vacances. Beaucoup de familles écourtent leur séjour. La commune pourrait mobiliser ses services: sports ; culture; jeunesse ; seniors ; passer des conventions avec les associations pour animer l'ensemble des quartiers, rompre l'isolement des personnes âgées favoriser des activités intergénérationnelles; ouvrir le pavillon des bords de Marne.

Claude NICOLAS
Conseiller municipal

Liste Rassemblement à gauche solidaire
écologique et citoyenne

cgc.nicolas@wanadoo.fr

saintmauricesolumentagauche.wordpress.com



• PERMANENCES •

De la municipalité

De 11h à 12h

- Place Montgolfier et salle des Arcades le **15 juin et 6 juillet.**
- Marché Émile Bertrand le **16 juin et 7 juillet.**
- Panoramis le **7 juillet.**

De votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice le **lundi 24 juin à partir de 18h.**

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 9 juin Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

Lundi 10 juin Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 01 41

Dimanche 16 juin Pharmacie Charles

11 Place Salvador Allende à Alfortville
Tél.: 01 43 76 09 64

Dimanche 23 juin Pharmacie du Marché

68 bis rue de Paris à Charenton
Tél.: 01 43 68 00 38

Dimanche 30 juin Pharmacie des Quais

58 bis quai des Carrières à Charenton
Tél.: 01 43 68 43 50

Dimanche 7 juillet Grande pharmacie de Charenton

3 place des Marseillais à Charenton
Tél.: 01 43 75 14 68

Dimanche 14 juillet Pharmacie du Plateau

52 rue Gabrielle à Charenton
Tél.: 01 43 68 06 61

État civil



Naissances :

Ali BENALIOUAD – Ilian BOUDJELAL – Lucas PASQUIER – Swanne GOUDOT BOUCHER – Yasmine SANDEL – Léandre UONG.

Décès :

Jean ROUSSET – Chanh PHAM MINH – Ginette FARGETTE née MICHALLET – Marthe COLLIER – Jacques RANGLARET – Annie ROUSSEAU – Antero AFONSO – José PONCE – Marcelle DOUVILLIERS veuve CAVALLI – Serge SGARD – Andrée DUPIN veuve PROTIN – Rosa DOCCI veuve DUHAMEL – Ginette EVEZARD veuve SAVATIER.

PACS :

Rémy CEZ et Virna VICO - Benoît BACH et Lucie TRAMBLAY.

Mariages :

William JOLY et Florence GARCIA – Christophe MURIS et Stéphanie RONCONI – Patrick BARUEL et Liping HE.

SAINT-MAURICE INFO ET VOUS



**Vous ne recevez pas
le Saint-Maurice Info
dans votre boîte aux lettres ?**

**Contactez le service
communication
communication@ville-saint-
maurice.fr**

EN BREF

CAFÉ-BIBERON EXCEPTIONNEL



Mercredi 12 juin à 10h30. Voyage musical et convivial avec des mamans qui chanteront aux petits bouts des comptines en basque, en espagnol, en chinois, en arabe, en allemand et en anglais !

Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du Maréchal Leclerc
Entrée libre

PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE



Découverte des instruments et rencontre avec les professeurs du **lundi 17 au vendredi 21 juin** 2019 de 16h30 à 19h.

30 bis rue du Maréchal Leclerc - Entrée libre
Renseignements : 01 45 18 81 59

VERNISSAGE SARAH BARTLETT



Exposition de peintures jusqu'au 6 juillet 2019.
Vernissage le **samedi 15 juin à 11h30**.

Médiathèque Eugène Delacroix
29 rue du Maréchal Leclerc
Entrée libre

VOUS VOULEZ VOUS ESSAYER À LA LECTURE D'UN LIVRE NUMÉRIQUE ?

La médiathèque vous propose :

- d'emprunter une des liseuses avec le livre de votre choix parmi une sélection de titres présents sur le site (www.mediatheques.saint-maurice.fr),
- de télécharger un de ces livres sur votre propre tablette ou liseuse.

N'hésitez pas à solliciter l'aide des bibliothécaires, ils vous accompagneront dans cette démarche !

Renseignements : 01 45 18 81 71



QUARTIER D'ÉTÉ

Place
Montgolfier

du 26 juin au 7 juillet 2019

*Jeux, buvette, structures gonflables, transats,
ambiance musicale, animations festives ...*



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne